



## Séparer mon mari veux partir vivre en suisse

-----  
Par Coco39

Bonjour

Mon mari nous a quitter pour aller vivre avec sa maîtresse j ai découvert qu il avez fait 157000 euros de dettes j ai demander une pension pour notre fils et pour moi lui travail en suisse moi en France à ce jour je n ai toujours pas eu de réponse il vient de dire a son fils qu il aller partir vivre en suisse avec sa maitresse pour pas payer de pension et plus payer ces dettes à t il le droit de faire cela à oui il a dis au juge qu il vivais seul alors que c est faux il vie chez sa maîtresse il a pris un appartement pour que son fils aille le voir car mon fils refuse d aller chez sa maîtresse nous sommes même pas separer de corps et de bien pouvez vous m aider car mon mari il vas quitter la France je suis perdu il nous a tout pris je c est plus quoi faire j ai presque rien pour moi vivre malgré mon salaire vous ete mon seule espoire

Cordialement

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Vous ne pouvez pas empêcher votre mari d'habiter où il le souhaite, par contre vous pouvez interdire la sortie de France pour votre enfant mineur.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1774>

En parallèle vous devez rapidement lancer une procédure de divorce afin de faire valoir vos droits.

Consultez un service social à la CAF ou à votre mairie pour avoir une aide dans vos démarches.